Mulhouse

Communiqué de presse

07/07/2026

La Ville condamne les actes de vandalisme commis à l'église Saint-Etienne

Des actes de vandalisme ont été commis au sein de l'église Saint-Etienne, dimanche 5 juillet, dans l'après-midi. Un suspect a depuis été interpellé. Frédéric Marquet, au nom de la Ville de Mulhouse, condamne fermement ces actes.

« Nous condamnons avec la plus grande fermeté les dégradations commises à l'église Saint-Étienne, par un individu isolé.

Ces actes, qui s'en prennent à des symboles religieux au cœur de notre ville, sont inacceptables et ne sauraient être ni minimisés ni banalisés.

À Mulhouse, la liberté de conscience et la liberté de culte sont des principes fondamentaux : aucun lieu de culte - qu'il soit catholique, protestant, israélite, musulman ou d'une autre confession - ne doit être pris pour cible.

Nous saluons l'action des forces de l'ordre, qui ont interpellé ce lundi un suspect désormais placé en garde à vue.

Nous refusons toute forme d'instrumentalisation de cet événement pour opposer les communautés religieuses entre elles.

Nous exprimons notre soutien à la communauté paroissiale et nous rappelons notre attachement au respect de toutes les confessions, dans une ville qui restera fidèle à ses valeurs de paix, de dialogue et de fraternité. »

Une plainte a été déposée par le curé de la paroisse et l'enquête confiée à l'unité « atteinte aux biens » de la sûreté départementale. Elle devra déterminer l'implication du suspect et son niveau de discernement au moment des faits.